



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Vingtième session ordinaire

Rome, 24-28 mars 2025

RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Note du secrétariat

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «La Commission»), à sa dernière session, a créé de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «l'Équipe de spécialistes»)¹ et en a adopté les Statuts². Le Conseil de la FAO, à sa 174^e session, a approuvé la création de l'Équipe de spécialistes³.

La première session de l'Équipe de spécialistes s'est tenue à Rome du 2 au 4 juillet 2024. L'Équipe spéciale a été chargée i) d'examiner le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture⁴ en tenant compte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal⁵, afin de recenser les lacunes et les actions envisageables en ce qui concerne la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment l'élaboration d'outils politiques et d'orientation, en fonction des besoins et des circonstances; ii) de donner des avis et de formuler des recommandations sur ces questions à l'intention de la Commission, en évitant les doublons, en particulier compte tenu des activités des autres groupes de travail; iii) d'élaborer des recommandations visant à mettre en œuvre le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans une perspective de renforcement mutuel vis-à-vis du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, notamment par la mise à jour, en tant que de besoin, des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité.

Le rapport de la première session de l'Équipe de spécialistes, dont est saisie la Commission, est reproduit dans le présent document.

¹ CGRFA-19/23/Report, paragraphe 130.

² CGRFA-20/25/5.1/Inf.1 (en anglais).

³ CL 174/REP, paragraphe 33.

⁴ FAO. 2022. *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb83338r>.

⁵ <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

CGRFA/ET-BFA-1/24/Report

Première session de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Rome (Italie), 2-4 juillet 2024

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE
L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA BIODIVERSITÉ POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Première session

Rome (Italie), 2-4 juillet 2024

Les documents de travail de la première session de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être consultés sur internet à l'adresse suivante:

<https://www.fao.org/cgrfa/meetings/detail/first-session-bfa/fr>

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
I. Ouverture de la session	1-3
II. Élection des coprésidents et du Rapporteur	4
III. Adoption de l'ordre du jour	5
IV. Examen du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	6-10
V. Mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	11-17
VI. Suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	18-21
VII. Déclarations de clôture	22-23

Appendices

- A. Ordre du jour de la première session de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
- B. Observations formulées par l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture concernant le projet de directives pour la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.1)
- C. Liste des spécialistes
- D. Liste des documents

I. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La première session de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «l'Équipe de spécialistes») s'est tenue à Rome (Italie), du 2 au 4 juillet 2024. La liste des spécialistes ayant participé à la session figure à l'*appendice C*.
2. M^{me} Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO, a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Elle a souligné qu'on ne saurait trop insister sur l'importance de la biodiversité dans le contexte des systèmes agroalimentaires et que le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture approuvé par le Conseil de la FAO en 2021 permettait des avancées dans ce domaine et contribuait à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Elle a ajouté que, dans le cadre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, l'Organisation intensifiait ses efforts pour réduire les effets négatifs des pratiques agricoles sur la biodiversité, promouvoir des pratiques agricoles durables et renforcer, préserver et restaurer la biodiversité dans son ensemble. Elle a indiqué que, si l'on voulait tenir les engagements pris en faveur de la biodiversité, il fallait pouvoir s'appuyer sur des capacités financières et humaines, sur des infrastructures, ainsi que sur les conseils de spécialistes en matière de politiques et concernant les aspects techniques. Elle a précisé que les recommandations de l'Équipe de spécialistes guideraient les membres de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «la Commission») dans leur prise de décision en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, qu'elles donneraient un cap aux activités de la FAO en matière de biodiversité et qu'elles aideraient les membres à tenir leurs engagements dans ce domaine.
3. M. David Cooper, Secrétaire exécutif adjoint de la Convention sur la diversité biologique (CDB), s'est félicité de la création de l'Équipe de spécialistes. Il a indiqué que la collaboration entre le secrétariat de la CDB, la FAO et la Commission était exemplaire et qu'elle était saluée et encouragée dans de nombreuses décisions de la Conférence des parties à la Convention. Il a souligné l'importance des contributions de la FAO au service des objectifs de la CDB, notamment à l'appui de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Il a également souligné que l'avenir de la biodiversité dépendait de la manière dont nous assurons la gestion des systèmes agricoles et alimentaires et que la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal était essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), notamment de l'objectif 2 (élimination de la faim). Il a aussi indiqué que les conclusions de l'Équipe de spécialistes favoriseraient la multiplication des synergies dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

II. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

4. M^{me} Mariana Marshall Parra (Brésil), Vice-Présidente de la Commission, a souhaité la bienvenue aux participants et les a invités à procéder à l'élection des coprésidents et du *Rapporteur*. L'Équipe de spécialistes a élu coprésidents M^{me} Linn Borgen Nilsen (Norvège) et M. Desterio Nyamongo (Kenya). M^{me} Lamis Chalak (Liban) a été élue *Rapporteuse*.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. L'Équipe de spécialistes a adopté l'ordre du jour, tel qu'il figure à l'*appendice A*.

IV. EXAMEN DU CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

6. L'Équipe de spécialistes a examiné le document intitulé *Review of the Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture* (Examen du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture)¹.
7. L'Équipe de spécialistes a souligné l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le fait que le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (ci-après

¹ CGRFA/ET-BFA-1/24/3 (en anglais).

«le Cadre mondial») et le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «le Cadre d'action») se renforçaient mutuellement, et a recommandé que la Commission poursuive ses travaux concernant la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et assure un suivi étroit de la mise en œuvre des deux cadres, notamment dans l'intention de repérer les domaines où les synergies pourraient être renforcées et où la coordination des activités de mise en œuvre desdits cadres pourrait être améliorée.

8. L'Équipe de spécialistes a recommandé que la Commission continue de mener une action de sensibilisation à ses travaux dans les réunions pertinentes, y compris à la seizième session de la Conférence des parties à la CDB, qui se tiendra prochainement.

9. Elle a aussi recommandé que la FAO continue d'aider les pays qui en feraient la demande à mettre en œuvre le Cadre d'action et les cibles pertinentes du Cadre mondial, entre autres en coordonnant les activités concernées, notamment au moyen d'une approche agroécologique et d'autres approches novatrices, dans le cadre du Plan d'action 2024-2027 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture (ci-après «le Plan d'action 2024-2027»).

10. Compte tenu du degré élevé de renforcement mutuel que s'apportent les deux cadres, l'Équipe de spécialistes a aussi recommandé que la FAO continue de faire rapport à la Commission sur les activités relevant de leur mise en œuvre, notamment sur l'action de l'Organisation en matière d'agroécologie et sur les activités prévues par le Plan d'action pour 2024-2027².

V. MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

11. L'Équipe de spécialistes a examiné le document intitulé *Mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*³ et a pris note du document intitulé *Projet de directives pour la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*⁴, ainsi que des rapports rendant compte des consultations régionales menées en Afrique subsaharienne, en Asie, au Proche-Orient et en Afrique du Nord et en Amérique latine et dans les Caraïbes⁵.

12. L'Équipe de spécialistes a examiné le *Projet de directives pour la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture* (ci-après «le Projet de directives») et a formulé des observations, qui figurent à l'*appendice B* du présent document. Elle a invité le secrétariat de l'Équipe de spécialistes à réviser le Projet de directives sur la base de ces observations, afin de le présenter à la Commission, pour examen, à sa prochaine session.

13. Elle a par ailleurs recommandé que des ressources clés, comme celles présentées pour la priorité stratégique 1 du Projet de directives, soient aussi fournies pour chacune des autres priorités stratégiques. Elle s'est félicitée de la création du nouveau Centre de connaissances sur la biodiversité⁶, qui constituera une ressource importante à l'appui de la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

14. Elle a recommandé que le secrétariat rassemble, à titre informatif à l'intention de la Commission, les expériences de ses membres concernant la mise en œuvre du Cadre d'action, y compris concernant les synergies dans la mise en œuvre du Cadre mondial et des plans d'action mondiaux.

² FAO. 2024. *Action Plan for the implementation of the FAO Strategy on Mainstreaming Biodiversity Across Agricultural Sectors 2024–2027* [Plan d'action 2024-2027 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture]. Rome.

<https://doi.org/10.4060/cd0709en> (en anglais).

³ CGRFA/ET-BFA-1/24/4.

⁴ CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.1.

⁵ CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.2; CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.3; CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.4; CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.5.

⁶ <https://www.fao.org/biodiversity/knowledge-hub/fr>.

15. En outre, elle a recommandé que le secrétariat fasse rapport à la Commission sur le degré d’alignement des versions révisées ou actualisées des stratégies et plans d’action nationaux pour la biodiversité (SPANB), y compris des cibles nationales, sur les priorités stratégiques du Cadre d’action, et qu’il lui soumette ce rapport en amont de la seizième session de la Conférence des Parties à la CDB.

16. L’Équipe de spécialistes a souligné l’importance de soutenir la mise en œuvre du Cadre d’action et a recommandé que la Commission poursuive ses travaux à cet égard. À cette fin, elle a également recommandé que le secrétariat définisse, en s’appuyant sur les débats de l’Équipe de spécialistes et à l’intention de la Commission à sa prochaine session, les éventuelles grandes réalisations et étapes que la Commission pourrait viser dans ses travaux futurs en matière de biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture.

17. L’Équipe de spécialistes a recommandé que la Commission invite la FAO à soutenir les pays qui en feraient la demande, conformément au Plan d’action 2024-2027, dans la mise en œuvre du Cadre d’action, notamment en les aidant à réviser, élaborer et mettre en œuvre, en tant que de besoin, leurs stratégies et plans d’action nationaux pour la biodiversité (SPANB).

VI. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE D’ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L’ALIMENTATION ET L’AGRICULTURE

18. L’Équipe de spécialistes a examiné le document intitulé *Monitoring the implementation of the Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture* (Suivi de la mise en œuvre du Cadre d’action en faveur de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture)⁷.

19. Elle a passé en revue la compilation des indicateurs et bases de données existants à la lumière des priorités et activités stratégiques du Cadre d’action⁸ et a constaté que, pour certaines activités, aucun indicateur n’était disponible. Elle a noté qu’il importait de suivre la place donnée à la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture ainsi que la mise en œuvre des instruments de la Commission, y compris du Cadre d’action.

20. L’Équipe de spécialistes a souligné qu’il fallait aider les pays à effectuer un suivi des indicateurs existants. Compte tenu de la forte charge qui pèse actuellement sur les pays en matière d’établissement de rapports, l’Équipe de spécialistes a mis en garde contre l’élaboration de nouveaux indicateurs qui s’ajouteraient aux autres pour le suivi de la mise en œuvre du Cadre d’action. Toutefois, elle a recommandé la mise au point d’un nombre limité d’indicateurs relatifs aux processus, principalement axés sur le domaine stratégique prioritaire 3 du Cadre d’action, ainsi que sur l’état d’avancement de la mise en œuvre, et sur les synergies avec les SPANB.

21. L’Équipe de spécialistes a demandé au secrétariat de mettre en point, par ailleurs, un questionnaire à l’intention des points focaux nationaux de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture en fonction des thématiques définies par l’Équipe de spécialistes, pour que la Commission l’examine à sa prochaine session.

VII. DÉCLARATIONS DE CLÔTURE

22. M. Dan Leskien, Fonctionnaire principal chargé de liaison, a remercié les coprésidents, la Rapporteuse et les facilitateurs d’avoir guidé l’Équipe de spécialistes dans ses travaux. Il a remercié tous les spécialistes de leur participation en cette période de l’année particulièrement chargée. Il a souligné que chaque composante de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture interagissait avec chacune des composantes des autres secteurs et que la collaboration était donc essentielle. Il a noté que, à ce jour, la Commission avait franchi de nombreuses étapes dans le domaine de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture, notamment la publication de *L’État de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture dans le monde* et l’élaboration du Cadre d’action. Par ailleurs, il a exprimé sa confiance dans le fait que la Commission, à sa prochaine session, apprécierait les recommandations de l’Équipe de spécialistes et ferait encore avancer le volet biodiversité pour

⁷ CGRFA/ET-BFA-1/24/5.

⁸ CGRFA/ET-BFA-1/24/5.

l'alimentation et l'agriculture de ses travaux. Il a remercié les donateurs, le Canada, le Royaume des Pays-Bas, la Norvège, l'Allemagne et la Suisse pour leur soutien constant.

23. M^{me} Borgen Nilsen, s'exprimant au nom de M. Nyamongo et en son nom propre, a conclu la réunion en remerciant tous les délégués et la Rapporteuse de leur contribution au succès de la session. Elle a aussi remercié le secrétariat au nom de l'Équipe de spécialistes.

APPENDICE A

**ORDRE DU JOUR DE LA PREMIÈRE SESSION DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA
BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

1. Élection des coprésidents et du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Examen du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
4. Mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
5. Suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
6. Questions diverses
7. Adoption du Rapport

APPENDICE B**OBSERVATIONS FORMULÉES PAR L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE CONCERNANT LE PROJET DE DIRECTIVES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.1)****OBSERVATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'ENSEMBLE DES DIRECTIVES**

- Le projet est très utile mais il est un peu long: le texte devrait être allégé, et certaines répétitions, par exemple dans les encadrés, devraient être éliminées.
- Il pourrait être pertinent d'envisager d'utiliser, comme modèle pour la suite de l'élaboration des directives, la structure des Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique.
- Il devrait être explicitement indiqué dans le texte que les directives sont d'application volontaire.
- Les directives devraient comporter une mention encourageant à les utiliser.
- Il devrait être envisagé de présenter des exemples pratiques issus de différents pays.
- Le texte devrait mettre un accent plus important sur la mise en œuvre, outre les éléments actuels sur la formulation de stratégies.
- Les objectifs des directives devraient être clairement indiqués.
- Les listes de ressources clés pertinentes devraient être enrichies de ressources liées à la cryoconservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et à la conservation des micro-organismes.
- Les directives devraient fournir des orientations sur la manière d'intégrer la mise en œuvre du Cadre d'action aux SPANB.
- Certains des termes utilisés dans les directives, par exemple celui de «biodiversité associée», devraient être mieux précisés.
- La révision des directives devrait prendre en considération la nécessité d'apporter une expertise technique aux pays dans l'élaboration de stratégies et plans d'action nationaux et régionaux en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Les directives devraient être mises à l'essai dans quelques pays afin d'en évaluer l'efficacité et d'acquérir une certaine expérience dans leur utilisation.
- La liste des ressources clés devrait être régulièrement mise à jour, par l'intermédiaire du Centre de connaissances sur la biodiversité (voir les observations concernant la section IV pour plus de détails).
- Lors des prochaines étapes de révision des directives, il conviendrait d'envisager l'éventuelle mise en place d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre des actions (données de référence et analyse des écarts).
- Une annexe, comportant des exemples pertinents de bonnes pratiques, devrait être ajoutée aux directives.
- Le travail effectué dans le tableau montrant les liens entre le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal est à saluer.
- Le secrétariat devrait permettre à l'Équipe de spécialistes de formuler d'autres observations et suggestions au fur et à mesure de la révision des directives.

Des outils et directives supplémentaires seraient-ils nécessaires pour faciliter la mise en œuvre du Cadre d'action, des plans d'action mondiaux et du Cadre mondial, de manière à ce que ces instruments se renforcent mutuellement, en toute cohérence et sans doublonnement des efforts? Si oui, lesquels?

- Un outil d'examen du degré d'alignement des SPANB sur le Cadre d'action serait utile.
- Il convient d'envisager la fourniture d'un appui pour l'intégration du Cadre d'action et du Cadre mondial grâce à la mobilisation de points focaux nationaux au niveau national (envisager de commencer par le niveau mondial, à savoir la Commission et la CDB), éventuellement via l'organisation d'ateliers à l'intention des points focaux nationaux.

I. INTRODUCTION

- La structure de la première partie du document (sections I et II) doit être revue (voir les autres observations pour de plus amples détails).
- Il devrait être envisagé d'ajouter des informations contextuelles sur ce qui a été fait par le passé, en fournissant des données factuelles sur les approches qui ont fonctionné et celles qui n'ont pas fonctionné.
- Il est nécessaire, dès le début du document, de mieux préciser les objectifs des directives et d'indiquer dans quel but il est prévu qu'elles soient utilisées (réviser le paragraphe 3 de l'introduction).
- Les résultats escomptés de la mise en œuvre des directives devraient être indiqués.

II. LE CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET SA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL

- Cette section a besoin d'être allégée, plus ciblée et, lorsque c'est nécessaire, abrégée.
- Il n'est peut-être pas utile de présenter à nouveau le Cadre d'action de manière détaillée dans cette section. Il devrait être envisagé d'écourter le texte et de citer des thématiques clés.
- L'encadré 1 pourrait être remplacé par un texte plus court, résumant les conclusions du rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, intégré à l'introduction. Il pourrait être envisagé de fournir en annexe le texte du Cadre d'action, actuellement présenté dans l'encadré 1.
- Si l'encadré 1 est conservé, il serait bon de renvoyer aux exemples de pratiques respectueuses de la biodiversité présentés au titre de la cible 10 du Cadre mondial et des ODD.
- Les directives devraient comporter un glossaire complet.
- La question du manque de données sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture doit être mentionnée parmi les contraintes qui pèsent sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques (dans l'encadré 1, s'il est conservé, ou, dans le cas contraire, dans la section du document où ce thème est abordé).
- Si la liste de principes opérationnels est conservée, les autorités responsables des zones protégées doivent être mentionnées.
- Dans la sous-section consacrée à la mise en œuvre au niveau national, il devrait être envisagé de présenter les deux options suivantes: a) mettre en œuvre le Cadre d'action au moyen des SPANB, et b) (peut-être à long terme) mettre au point un plan d'action national spécifique relatif à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

III. GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE POUR LA MISE AU POINT D'UNE STRATÉGIE ET D'UN PLAN D'ACTION NATIONAUX

- L'objet du guide étape par étape doit être mieux précisé.
- Les éléments fournis sont détaillés et utiles.
- La source du modèle de cadre de référence doit être indiquée clairement.

- Les informations sur le rôle des points focaux nationaux doivent être plus claires (allégées et moins élaborées).
- Au deuxième paragraphe de la page 14 (version anglaise), il convient de reconnaître la nécessité d'un soutien externe à l'appui des points focaux nationaux.
 - Les éléments d'information fournis dans l'encadré 4 pourraient être brièvement abordés dans l'introduction.
 - Le guide étape par étape est suffisamment fourni en ce qui concerne l'option de mise au point d'une stratégie nationale, mais des orientations pour l'autre option susmentionnée, consistant à intégrer la mise en œuvre nationale du Cadre d'action aux SPANB, devraient aussi être proposées.
 - Dans le cadre de l'étape 1, le texte devrait insister sur la participation des points focaux nationaux (une possibilité pourrait être d'indiquer que les points focaux nationaux/coordonnateurs nationaux, et en particulier les points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, sont des acteurs clés).
 - Les problèmes d'édition doivent être réglés.
 - Les orientations données doivent être globales et prendre en considération différents contextes nationaux et différentes situations.
 - Il convient de mentionner les mécanismes permettant d'aider les pays/régions, grâce au renforcement de leurs capacités techniques et financières, à élaborer des stratégies et plans d'action nationaux.

IV. ORIENTATIONS CONCERNANT LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU CADRE D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Observations et suggestions d'ordre général concernant la structure de la section IV

Concepts:

- Les éléments relatifs aux concepts devraient figurer en annexe sous forme de glossaire (entre autre pour éviter les répétitions).

Liens:

- Les informations relatives aux liens entre les instruments (y compris au niveau national) devraient être davantage étayées et plus détaillées, et mettre l'accent en premier lieu sur le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le tableau ci-dessous devrait servir de modèle.

Domaine stratégique prioritaire du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	Plan d'action mondial	Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et/ou stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)	Stratégie de la FAO relative à la biodiversité	Contributions déterminées au niveau national et plans nationaux d'adaptation (éventuellement)	Autres politiques (dans les domaines du développement rural, de la sécurité alimentaire, etc.)	Degré d'intégration/couverture/lacunes
1.1.1						
1.1.2						

Questions directrices:

- Les questions doivent être centrées sur la mise en œuvre au niveau national et prendre en compte le point de vue des agriculteurs et les conséquences au niveau des exploitations, en particulier le point de vue des femmes et les conséquences pour elles.

- Il serait utile de mettre les questions à l'épreuve d'un contexte spécifique afin de déterminer à quel point elles sont pertinentes et dans quelle mesure il est possible d'y répondre.
- Les questions devraient être centrées sur la mise en œuvre au niveau national: elles devraient aider à évaluer le degré de mise en œuvre et pas simplement l'étendue du champ couvert par les politiques. Ainsi, elles aideraient à repérer les domaines où il est nécessaire d'intervenir (ou de renforcer les interventions).

Ressources clés:

- Les ressources fournies sont très utiles. Cette liste pourrait simplement être mise en ligne, ce qui permettrait de la tenir à jour. Il pourrait être intéressant d'envisager la possibilité d'ajouter, au niveau du Centre de connaissances sur la biodiversité, un filtre relatif au Cadre d'action (même s'il est bien noté que le Centre ne recense actuellement que les publications de la FAO). Des exemples concrets devraient être ajoutés.

Domaine stratégique prioritaire 1: Caractérisation, évaluation et suivi de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Observations concernant le domaine stratégique prioritaire 1 de la section IV

Justification:

- Il est bon que différents systèmes de production soient pris en compte. Le caractère exceptionnel du Cadre mondial en tant que passerelle entre les secteurs de l'environnement et de l'agriculture devrait être souligné.

Liste des concepts:

- L'usage de la terminologie sur les savoirs autochtones/traditionnels/locaux devrait être vérifié.
- Le terme de «services écosystémiques» devrait être clairement défini.
- La notion d'«intégration», qui peut être comprise de différentes manières, doit être mieux expliquée. Les conseils en matière d'intégration devraient être pratiques et soutenir la traduction des politiques en action sur le terrain.

Questions directrices:

- Les questions devraient adopter une perspective nationale.
- Il pourrait être nécessaire de mieux prendre en compte la santé des sols (par exemple au niveau de la deuxième puce).
- Pour chaque puce, il conviendrait de revoir les éléments ci-après:
 - Première puce: Le terme «opérationnel» devrait être expliqué, reformulé ou supprimé.
 - Deuxième puce: Le terme «opérationnel(s)» devrait être ajouté après «système(s) d'information».
 - Troisième puce: il convient d'intégrer les micro-organismes et les invertébrés.
 - Quatrième puce: envisager de mentionner la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN).
- Il conviendrait de faire référence aux possibilités de financement et/ou aux incitations financières susceptibles d'appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action (éventuellement au titre du domaine stratégique prioritaire 3 plutôt que dans cette section du document).

Les ressources clés sont-elles utiles pour appuyer la mise en œuvre?

- Les exemples ci-après pourraient potentiellement être ajoutés dans les ressources clés:
 - le système Alelo de la Société brésilienne de recherche agricole (Brésil); et
 - la mise au point par Fidji d'une stratégie d'intégration de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Des ressources liées au partage des avantages devraient être incluses au titre du domaine stratégique prioritaire pertinent.

Autres observations

- Globalement, il conviendrait de donner plus de poids au Cadre d'action, étant donné que sa portée est plus spécifique et qu'il offre plus de détails que le Cadre mondial, ce qui devrait être mis en lumière dans l'introduction.
- Des orientations relatives à l'intégration/la convergence nationale des institutions pertinentes devraient être données; il pourrait par exemple être expliqué comment mettre en place des comités nationaux intersectoriels ou organes similaires.
- Il conviendrait d'envisager de formuler des conseils pertinents au niveau régional (pas seulement au sens des régions de la FAO); il pourrait être indiqué, par exemple, que l'on retrouve des facteurs, des écosystèmes et d'autres caractéristiques semblables au sein d'une même région.
- La question du soutien financier et du renforcement des capacités sur place dans les pays, notamment en matière d'éducation et de sensibilisation, devrait être abordée de manière transversale pour chaque priorité stratégique du Cadre d'action.
- Les éléments concernant les priorités stratégiques 2.1 et 2.2, moins développés, devraient être étoffés.

- Dans le cadre du domaine stratégique prioritaire 3, il conviendrait d'évoquer la valorisation des produits respectueux de la biodiversité sur les marchés/dans les chaînes de valeur, en faisant si possible le lien avec l'action de la FAO en matière de chaînes de valeur durables.

Domaine stratégique prioritaire 2: Gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

Observations d'ordre général concernant la priorité stratégique 2.1 de la section IV

Liste des concepts:

- La liste devrait être passée en revue pour en supprimer les répétitions, par exemple au niveau des entrées relatives à la gestion des parcours et au surpâturage, ainsi qu'à la gestion intégrée et aux différentes approches de production.

Liens:

- Il convient d'établir davantage de liens avec les plans d'action mondiaux, comme cela a été fait au titre de la priorité stratégique 2.2.
- Il conviendrait de chercher les liens avec les cibles 18 (politiques clés à examiner, mesures d'incitation positives ou négatives), 19 (en particulier en ce qui concerne le financement) et 20 du Cadre mondial. Il conviendrait de faire aussi ce travail au titre du domaine stratégique prioritaire 3, où l'ensemble des cibles sont mentionnées.

Questions directrices:

- Un tableau, comme celui présenté ci-dessus à la rubrique «liens», pourrait être utilisé pour mettre au point des questions directrices en vue d'évaluer le degré de mise en œuvre (ce qui pourrait conduire à formuler d'autres conseils en la matière).
- La question évoquant une «gestion médiocre du pâturage et des parcours» doit être rendue plus claire par un travail d'édition.
- Il conviendrait de faire référence plus explicitement à la recherche.

Une cartographie des ressources clés, comme celle présentée pour la priorité stratégique 1 du projet de directives, devrait-elle être fournie aussi pour chacune des autres priorités stratégiques?

- Le Système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la Boîte à outils pour une utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) devraient être passés en revue pour inclusion des ressources pertinentes.

Observations d'ordre général concernant la priorité stratégique 2.2 de la section IV

Glossaire:

- Conservation *ex situ*: il convient d'ajouter une référence spécifique aux banques de gènes.
- Conservation *in situ* et sur le lieu de production: les références aux espèces domestiquées et cultivées dans les définitions de ces deux termes devraient être vérifiées (la terminologie peut varier en fonction du secteur).
- Restauration: dans le cadre des questions directrices, des exemples allant au-delà de la définition convenue devraient être donnés (par exemple en ce qui concerne les couloirs biologiques et les lieux critiques du point de vue de la biodiversité, les mycorhizes ou les zones de nidification des pollinisateurs).

Liens:

- Des références beaucoup plus claires aux plans d'action mondiaux devraient être faites (une approche similaire devrait être adoptée au titre de la priorité stratégique 2.1).

Questions directrices:

- Comme pour la priorité stratégique 2.1, il est essentiel d'intégrer des questions susceptibles d'être utilisées pour une analyse des écarts.
- En ce qui concerne la conservation *in situ* de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, il importe de faire le lien avec la gouvernance des zones protégées. Il est nécessaire de proposer des questions directrices supplémentaires à cet égard.
- S'agissant des zones désignées/protégées, il conviendrait de mentionner les plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées, ainsi que leur conservation active.

<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des questions portent sur la conservation: il conviendrait de proposer davantage de questions sur la restauration. • Davantage de questions sur la connexion et la complémentarité entre la conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> sont nécessaires.
<p>Une cartographie des ressources clés, comme celle présentée pour la priorité stratégique 1 du projet de directives, devrait-elle être fournie aussi pour chacune des autres priorités stratégiques?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Il conviendrait d'envisager la Boîte à outils pour une utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) comme source potentielle de ressources à inclure au document.
<p>Domaine stratégique prioritaire 3: Cadres institutionnels relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p>
<p>Observations d'ordre général concernant la priorité stratégique 3.1 de la section IV</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments à prendre en considération lors des prochaines étapes d'élaboration de cette section des directives sont les suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ l'importance de renforcer la volonté politique en vue de faciliter la mise en œuvre des programmes liés au Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; ○ l'importance de faire participer les ministères de l'éducation aux programmes en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; ○ la nécessité de formuler des recommandations complètes au niveau ministériel afin d'accroître le soutien aux activités liées à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; ○ la nécessité de sensibiliser aux SPANB; ○ les éventuels enseignements à tirer de l'expérience acquise dans le cadre de programmes relatifs au changement climatique sur les moyens de faciliter la levée de fonds au profit d'activités en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; ○ l'importance de renforcer les capacités au niveau régional afin de mener efficacement des activités et programmes liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (par exemple en matière de phytogénétique); ○ les potentielles passerelles avec l'action en matière de droits des agriculteurs dans le cadre du TIRPAA; et ○ la nécessité d'améliorer les capacités et les ressources financières et techniques pour la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
<p>Une cartographie des ressources clés, comme celle présentée pour la priorité stratégique 1 du projet de directives, devrait-elle être fournie aussi pour chacune des autres priorités stratégiques?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Oui, une cartographie des ressources clés devrait être fournie pour les autres priorités stratégiques, car elle contribuerait à une prise de décision mieux éclairée.
<p>Autres observations</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments ci-après pourraient être pris en considération en ce qui concerne les questions directrices et la potentielle liste des ressources clés de cette section des directives: <ul style="list-style-type: none"> ○ Les questions directrices sont utiles. ○ La manière dont s'articule la liste des ressources clés doit offrir une certaine facilité d'utilisation. ○ La liste des ressources clés pourrait être mise à disposition en ligne (éventuellement via le Centre de connaissances de la FAO, bien qu'il soit entendu que celui-ci ne couvre actuellement que les ressources de la FAO elle-même).

<ul style="list-style-type: none"> ○ Des exemples pourraient éventuellement être donnés, sous forme de liens électroniques vers les ressources pertinentes. ○ Les ressources clés devraient inclure des ressources offrant des informations sur les bonnes pratiques qui soient faciles à appréhender et à traduire en actions. ● Comme dans les autres sections de directives, les différentes options de mise en œuvre nationale du Cadre d'action doivent être abordées (par exemple l'option consistant à intégrer la mise en œuvre aux SPANB et celle de mettre au point une stratégie nationale spécifique pour la mise en œuvre du Cadre d'action).
Observations d'ordre général concernant la priorité stratégique 3.2 de la section IV
<ul style="list-style-type: none"> ● Les questions qu'il convient de prendre en compte dans la suite de l'élaboration de cette section des directives sont entre autres celles de l'économie circulaire, de la bioéconomie, des approches holistiques de la prise en compte systématique de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des approches innovantes en matière de production agricole.
Une cartographie des ressources clés, comme celle présentée pour la priorité stratégique 1 du projet de directives, devrait-elle être fournie aussi pour chacune des autres priorités stratégiques?
<ul style="list-style-type: none"> ● Oui, une cartographie des ressources clés devrait être fournie pour les autres priorités stratégiques, car elle contribuerait à une prise de décision mieux éclairée.
Autres observations
<ul style="list-style-type: none"> ● Les orientations et ressources fournies dans cette section sont globalement pertinentes et utiles. ● Les éléments à prendre en considération lors des prochaines étapes d'élaboration de cette section des directives sont les suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ la nécessité de mettre davantage l'accent sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à tous les niveaux dans les cadres juridiques et de politique nationaux; ○ la nécessité de mettre davantage l'accent sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre des activités nationales liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition (afin d'aller au-delà de la volonté systématique d'augmentation des rendements et des zones productives qui a jusqu'ici prévalu dans les politiques de nombreux pays); ○ la présence de règles coutumières en matière de propriété des terres dans certains pays; et ○ la nécessité d'améliorer les mesures d'incitation en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (par exemple liées à la commercialisation de produits exceptionnels ou biologiques). ● Il serait utile d'ajouter à la liste des questions directrices une question sur la présence ou non d'éventuels cadres juridiques susceptibles de restreindre la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
Autres observations concernant la priorité stratégique 3.3 de la section IV
<ul style="list-style-type: none"> ● Les éléments à prendre en considération lors des prochaines étapes d'élaboration de cette section des directives sont les suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ l'importance des partenariats public-privé dans la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; ○ l'importance des partenariats au sein des institutions gouvernementales et entre elles ainsi qu'entre ces institutions et les communautés qu'elles servent dans la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; ○ la nécessité de faire prendre conscience, aux niveaux de la prise de décision, de l'importance d'une approche globale en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, qui mobilise toutes les institutions publiques et le secteur privé; ○ la nécessité de disposer d'un modèle commercial qui offre un soutien financier à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, par exemple via l'agrotourisme, les jardins botaniques ou la vente de matériel végétal;

- la nécessité de disposer de projets axés sur la mise en œuvre du Cadre d'action et d'autres instruments pertinents au regard de l'utilisation durable et de la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture;
- la nécessité d'obtenir des financements auprès de donateurs à l'appui de tels projets;
- la nécessité de faire en sorte que les gouvernements se sentent responsables de la mise en œuvre du Cadre d'action;
- les contributions des organisations non gouvernementales (ONG) à l'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture;
- l'éventuelle nécessité de mettre en place des stratégies financières nationales à l'appui de la gestion globale de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture;
- la nécessité de mettre en place des mesures d'incitation afin de garantir que les efforts en matière d'utilisation durable et de conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture persistent dans le temps.
- Il pourrait éventuellement être utile d'inclure aussi une liste de sources de financement des actions menées dans les différents secteurs en lien avec les ressources génétiques au service de l'alimentation et de l'agriculture et, de façon plus générale, avec la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Étant donné que le rôle joué par le système multilatéral pour faciliter l'accès aux ressources est mentionné, la question du partage des avantages dans le cadre du système multilatéral d'accès et de partage des avantages du TIRPAA devrait aussi être évoquée.

APPENDIX C

LIST OF EXPERTS

AFRICA

Mr Onismus CHIPFUNDE
 Head
 Genetic Resources and Biotechnology
 Institute (National Genebank)
 Research and Specialist Services Department
 Ministry of Lands, Agriculture, Fisheries,
 Water and Rural Development
 Harare
 Zimbabwe
 Email: ochipfunde@gmail.com

Mr Godefroid KABALA ILUNGA
 Phytosanitary Inspector
 Responsible, Directorate for Plant Protection
 Ministry of Agriculture
 Kinshasa-Gombe
 Democratic Republic of the Congo
 Email: kabalailunga@gmail.com

Mr Moha FERRAHI
 Head
 Department of Crop Improvement and
 Genetic Resources
 Scientific Division
 National Institute for Agricultural Research
 Rabat
 Morocco
 Email: moha.ferrahi@inra.ma

Mr Desterio NYAMONGO
 Chief Research Scientist, and Director
 Genetic Resources Research Institute
 Kenya Agricultural and Livestock Research
 Organization
 Nairobi
 Kenya
 Email: dnyamongo@yahoo.co.uk

Mr Mahaman Mourtala ISSA ZAKARI
 Genebank Curator
 Technical Agricultural Engineer
 National Institute of Agricultural Research
 Ministry of Agriculture and Livestock
 Niamey
 Niger
 Email: issazakarym@yahoo.fr

ASIA

Mr Tshering DORJI
 Biodiversity Officer
 National Biodiversity Centre
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Thimphu
 Bhutan
 Email: tdorji@moal.gov.bt

Mr Sanjeev Kumar KARN
 Joint Secretary
 Food Security and Food Technology
 Division
 Ministry of Agriculture and Livestock
 Development
 Katmandu
 Nepal
 Email: sanjeevkkarn@gmail.com

Mr Mohd Norfaizal Bin GHAZALLI
 Deputy Director
 Agrobiodiversity Resources Use and
 Conservation Programme (BE2)
 Agrobiodiversity and Environmental
 Research Centre

Mr Md Rezwan MOLLA
 Principal Scientific Officer (Crops)
 Bangladesh Agricultural Research Council
 Dhaka
 Bangladesh
 Email: rezwanbt@gmail.com

Malaysian Agricultural Research and
Development Institute
Serdang, Selangor
Malaysia
Email: mnfaizal@mardi.gov.my

EUROPE

Ms Linn BORGEN NILSEN
Senior Adviser
Norwegian Genetic Resource Center
Norwegian Institute of Bioeconomy Research
Ås
Norway
Email: linn.nilsen@nibio.no

Mr Sipke-Joost HIEMSTRA
Head
Centre for Genetic Resources, the
Netherlands (CGN) of Wageningen
University and Research
Wageningen
Kingdom of the Netherlands
Email: sipkejoost.hiemstra@wur.nl

Ms Isabelle FRAGNIÈRE
Senior Policy Advisor
Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research
Federal Office for Agriculture
Geneva
Switzerland
Email: isabelle.fragniere@blw.admin.ch

Ms Johanna WIDER
Advisor, Information and Coordination
Centre for Biological Diversity
Federal Office for Agriculture and Food
Bonn
Germany
Email: johanna.wider@ble.de

LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

Mr Luis Gustavo ASP PACHECO
Genetic Resources Coordinator
Secretariat For Innovation, Rural
Development, Irrigation and Cooperativism
Ministry of Agriculture, Livestock and
Food Supply
Brasilia
Brazil
Email: luis.pacheco@agro.gov.br

Ms Mariana MARSHALL PARRA
Alternate Permanent Representative of
Brazil to FAO, IFAD and WFP
Permanent Delegation of Brazil to FAO
and related International Organizations
Rome
Italy
Email: mariana.marshall@itamaraty.gov.br

Mr Nevio BONILLA MORALES
Investigador en mejora genética vegetal
Instituto Nacional de Innovación y
Transferencia en Tecnología Agropecuaria
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José
Costa Rica
Email: nbonilla@inta.go.cr

Mr Álvaro Ricardo MONTEROS
ALTAMIRANO
Investigador Agropecuario
Instituto Nacional de Investigaciones
Agropecuarias
Estación Experimental Santa Catalina
Quito
Ecuador
Email: alvaro.monteros@iniap.gob.ec

Sra. Patricia GADALETA
 Oficial Científico-Técnico Senior
 Dirección de Producciones Sostenibles
 Secretaría de Bioeconomía
 Ministerio de Economía
 Buenos Aires
 Argentina
 Email: pgadal@magyp.gob.ar

NEAR EAST

Mr Khaled ABULAILA
 Director, Plant Biodiversity and
 Genetic Resources
 National Agricultural Research Centre
 Amman
 Jordan
 Email: kabulaila@gmail.com;
 Khaled.Abulaila@narc.gov.jo

Ms Lamis CHALAK
 Head of the National Committee for Plant
 Genetic Resources
 Head of Plant Production Department
 Biotechnology and Plant Genetic Resources
 Faculty of Agronomy
 Lebanese University
 Beirut
 Lebanon
 Email: lamis.chalak@gmail.com

Ms Fadilah Ayesha AL SALAMEEN
 Senior Research Scientist
 Biotechnology Program Manager
 Environment and Life Science
 Research Centre
 Kuwait Institute for Scientific Research
 Kuwait City
 Kuwait
 Email: fslamian@kisar.edu.kw

Ms Neveen Abdel FATTAH HASSAN
 Director, National Gene Bank
 Agricultural Research Center
 Ministry of Agriculture and Land
 Reclamation
 Giza
 Egypt
 Email: niveen2020@hotmail.com

NORTH AMERICA

Ms Emily SANDALL
 Science Analyst and Advisor
 Foreign Agricultural Service
 United States Department of Agriculture
 Washington, DC
 United States of America
 Email: emily.sandall@usda.gov

Ms Marla SCHWARZFELD
 Research Scientist, Biodiversity and
 Bioresources
 Science and Technology Branch
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Ottawa
 Canada
 Email: marla.schwarzfeld@AGR.GC.CA

SOUTHWEST PACIFIC

Mr Savenaca CUQUMA
 Principal Researcher
 Ministry of Agriculture and Waterways
 Suva
 Fiji
 Email: scuquma@gmail.com

Mr Tanu TOOMATA
 Acting Chief Executive Officer
 Crops Division
 Ministry of Agriculture and Fisheries
 Apia
 Samoa
 Email: tanu.toomata@maf.gov.ws

Ms Wendy Tani MELENAMU
Senior Forestry Officer (Utilization)
Ministry of Agriculture, Livestock, Forestry,
Fisheries and Biosecurity
Port Vila
Vanuatu
Email: wmelenamu@vanuatu.gov.vu

Mr William WIGMORE
Director of Crop Research
Ministry of Agriculture
Arorangi, Rarotonga
Cook Islands
Email:
william.wigmore@cookislands.gov.ck

APPENDICE D

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail et d'information

Élection des coprésidents et du rapporteur	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/1</u> (en anglais)
Statuts de l'Équipe de spécialistes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/1/Inf.1</u>
Ordre du jour provisoire	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/2</u> (en anglais)
Ordre du jour annoté et calendrier provisoires	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/2/Add.1</u> (en anglais)
Liste des documents	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/2/Inf.1</u> (en anglais)
Review of the Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture (Examen du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/3</u> (en anglais)
Implementation of the Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture (Mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/4</u> (en anglais)
Draft guidelines for the implementation of the Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture (Projet de directives pour la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.1</u> (en anglais)
Report of the Regional Workshop on Taking Action on Biodiversity for Food and Agriculture in Latin America and the Caribbean (Rapport de l'atelier régional sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.2</u> (en anglais)
Report of the Regional Workshop on Taking Action on Biodiversity for Food and Agriculture in Near East and North Africa (Rapport de l'atelier régional sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.3</u> (en anglais)
Report of the Regional Workshop on Taking Action on Biodiversity for Food and Agriculture in Africa (Rapport de l'atelier régional sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.4</u>
Report of the Regional Workshop on Taking Action on Biodiversity for Food and Agriculture in Asia and the Pacific (Rapport de l'atelier régional sur les mesures en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en Asie et dans le Pacifique)	<u>CGRFA/ET-BFA-1/24/4/Inf.5</u> (en anglais)

Monitoring the implementation of the Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture (Suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture)

CGRFA/ET-BFA-1/24/5
(en anglais)

Autres documents

Rapport de la 19^e session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture (L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde) (en anglais)

Plan d'action 2024-2027 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture (en anglais)

Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture